

Accueil de loisirs de la Vallée

Mercredis • Sept-Oct 2026

Modalité d'inscription à l'Accueil de Loisirs du mercredi :

1. Inscription

Rendez-vous dans votre espace personnel sur le Portail Jeunesse-Education et créez une demande d'inscription selon la situation de votre enfant :

- **Maternelle :** Inscription à l'accueil périscolaire maternel mercredis - Année 2026/2027
- **Elémentaire :** Inscription à l'accueil périscolaire élémentaire mercredis - Année 2026/2027. **L'inscription est indispensable avant toute réservation.**

2. Réservations des mercredis

Une fois l'inscription validée, vous devrez **réserver les jours de fréquentation** de votre enfant pour l'année scolaire via la rubrique « Gérer les réservations ».

- **Date limite pour réserver, modifier ou annuler :** Le jeudi avant 12h pour la semaine suivante. **Aucun accueil ne sera possible sans réservation préalable.**

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS		Journée
		1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	
QF < 200	T1	3,91	3,30	7,21
QF < 350	T2	4,93	3,79	8,72
QF < 500	T3	5,97	4,30	10,27
QF < 650	T4	7,01	4,80	11,81
QF < 800	T5	8,03	5,29	13,32
QF < 950	T6	9,08	5,80	14,88
QF < 1150	T7	10,11	6,30	16,41
QF < 1400	T8	11,15	6,80	17,95
QF > 1400	T9	12,18	7,30	19,48
Extérieur	T10	19,31	11,94	31,25

Pour bénéficier des tarifs dégressifs, déposez une attestation de quotient familial (CAF ou MSA) sur votre espace personnel. Uniquement pour les familles ploufraganaïses.

HORAIRE D'OUVERTURE du Pollen

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	FERME	13h30 / 17h
Mardi	FERME	13h30 / 17h
Mercredi	9h/12h30	13h30 / 17h
Jeudi	FERME	13h30 / 17h
Vendredi	FERME	13h30 / 17h

Pendant les vacances scolaires : fermeture le mercredi matin.

FACTURATION

La facturation est établie sur la base de vos consommations.

LES ÂGES

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 ans minimum (au 1^{er} jour de présence au centre et justifiant d'un début de scolarité) à 12 ans inclus. Les enfants doivent avoir acquis la propreté et être à jour des vaccins obligatoires.

LES HORAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert de 9h à 17h, avec un accueil possible de 7h15 à 18h30.

FRÉQUENTATION

Les enfants sont accueillis tous les mercredis à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

- 7h15/9h : accueil du matin (arrivée échelonnée)
 - 9h/11h45 : animations
 - 11h45/12h15 : accueil du midi (arrivée /départ)
 - 12h/13h15 : repas (les enfants qui prennent le repas doivent arriver pour 12h)
 - 13h15/13h45 : accueil de l'après-midi (arrivée /départ)
 - 13h45/17h : animations
 - 17h/18h30 : accueil du soir (départ échelonné)
- En cas de non respect des horaires (ex : arrivée après 9h, départ après 18h30) des pénalités de retard pourront être appliquées.

INFORMATION - COMMUNICATION

Les plannings d'activités sont consultables sur www.ploufragan.fr (rubrique les services / Jeunesse-éducation le Pollen / Loisirs / Mercredis) et sur le portail Jeunesse-éducation.

CONTACTS

Accueil de loisirs de la Vallée
Rue Marcel Cosson - 22440 Ploufragan
Tél. 02 96 76 02 05

Le Pollen service Jeunesse-éducation - Tél. 02 96 76 05 01
Tél directeur : 06 73 35 66 69
Mail : enfance.jeunesse@ploufragan.fr

3
12 ANS

service communication • Ville de Ploufragan





Planning 3-6 ans

Matin

Théâtre
Cuisine
Parcours vélo
Pêche à Martin plage
Kidz Park
Hérisson
Mots sportifs
Dessin à l'aveugle

Après-midi

Jeux musicaux
Peinture arbre
Porte-clefs
Dessin commun
Royal rumble
Jeux dragon dodo
Aquaperles
Yoga

Planning 6-12 ans

Matin

Tennis de te table
Tir à l'arc
Crazy ball
Journée sport à la foire exposition
Survivor
Chase tag
Pixel art
Bracelets

Après-midi

Zombicide
Jeux sportifs
Royal rumble
Football
Street art
Empreinte de feuille
Jeux sur l'environnement
Recette végétale

LES RÉGLES DE VIE

Un règlement intérieur est en place à l'accueil de loisirs de la Vallée. Il fixe les règles de vie en collectivité. Les animateurs se référeront à ce dernier en cas de problème. L'accueil de loisirs ferme ses portes à 18h30.

Nous vous demandons de respecter cet horaire par respect pour le personnel d'animation.

Recommandations

- Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance. Les médicaments devront être fournis dans leur emballage d'origine, marqué du nom de l'enfant.
- Nous vous demandons de marquer tous les vêtements de votre enfant, y compris serviette de bain, casquette, crème solaire...

- Les enfants doivent être habillés de vêtements adaptés aux activités et qui ne craignent rien. Pensez au change pour les petits.

- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, d'argent de poche, d'objet précieux.

Responsabilités

- La sortie de l'accueil de loisirs est définitive : aucun aller-retour n'est autorisé (notamment pour pratiquer une activité extérieure).

- En dehors des créneaux d'accueils, pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, le portail de la structure est fermé.

- Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à l'accueil.